



Vos prestations Caf Attestation de paiement

N° DOSSIER :
7204716 B

NOUS CONTACTER :

Nous téléphoner :

3230 > Service gratuit
+ prix appel

Nous écrire :
Caf de Paris
75656 PARIS CEDEX 13
Tous nos contacts sur [caf.fr](#)

751

Madame FANNY PARISOT
ESCALIER C
13 RUE ABEL
75012 PARIS

Le 01/06/2022

Le directeur de la Caf de Paris certifie que :

FANNY PARISOT, née le 20/07/1982

a perçu les prestations suivantes pour les mois de **juin 2020 à mai 2022** :

PRESTATIONS	MONTANT
juin 2020	
Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	323,22 €
Revenu de solidarité active ²	523,50 €
Soit au total	846,72 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH

2. Éléments de calcul du Rsa :

- Montant forfaitaire : 847,17 €

juillet 2020

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	323,22 €
Revenu de solidarité active ²	523,50 €
Soit au total	846,72 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH

2. Éléments de calcul du Rsa :

- Montant forfaitaire : 847,17 €

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 010620221357 390008 AL
NAT12B MAT 7204716 B -
PAGE 1/6 IDX B 1041101 V 751 -



72047161041100000000

PRESTATIONS

MONTANT

août 2020

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	323,22 €
Allocation de rentrée scolaire	490,39 €
Revenu de solidarité active ²	523,50 €
Soit au total	1337,11 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH

2. Éléments de calcul du Rsa :

- Montant forfaitaire : 847,17 €

septembre 2020

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	323,22 €
Revenu de solidarité active ²	525,62 €
Soit au total	848,84 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH

2. Éléments de calcul du Rsa :

- Montant forfaitaire : 847,17 €

octobre 2020

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	323,22 €
Aide personnalisée au logement (Apl) ²	
<i>rappel sur la période de 01/10/2020 à 31/10/2020</i>	20,47 €
Revenu de solidarité active ³	525,62 €
Soit au total	869,31 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH

2. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH

3. Éléments de calcul du Rsa :

- Montant forfaitaire : 847,17 €

novembre 2020

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	343,69 €
Prime exceptionnelle PSA	
<i>rappel sur la période de 01/11/2020 à 30/11/2020</i>	250,00 €
Revenu de solidarité active ²	525,62 €
Soit au total	1119,31 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH

2. Éléments de calcul du Rsa :

- Montant forfaitaire : 847,17 €

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 010620221357 390008 AL
NAT12B MAT 7204716 B -
PAGE 2/6 IDX B 1041101 V 751 -



72047161041100000000

PRESTATIONS

MONTANT

décembre 2020

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	343,69 €
Prime exceptionnelle fin d'année (Rmi/Rsa) <i>rappel sur la période de 01/12/2020 à 31/12/2020</i>	228,67 €
Revenu de solidarité active ²	339,62 €
Soit au total	911,98 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH

2. Éléments de calcul du Rsa :

- Montant forfaitaire : 847,17 €

janvier 2021

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	329,25 €
Revenu de solidarité active ²	525,62 €
Revenu de solidarité active ³	
<i>rappel sur la période de 01/12/2020 à 31/12/2020</i>	186,00 €
Soit au total	1040,87 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH

2. Éléments de calcul du Rsa :

- Montant forfaitaire : 847,17 €

3. Éléments de calcul du Rsa :

- Montant forfaitaire : 847,17 €

février 2021

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	329,25 €
Revenu de solidarité active ²	525,62 €
Soit au total	854,87 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH

2. Éléments de calcul du Rsa :

- Montant forfaitaire : 847,17 €

mars 2021

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	329,25 €
Revenu de solidarité active ²	525,62 €
Soit au total	854,87 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH

2. Éléments de calcul du Rsa :

- Montant forfaitaire : 847,17 €

avril 2021

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	329,25 €
Revenu de solidarité active ²	525,62 €
Soit au total	854,87 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH

2. Éléments de calcul du Rsa :

- Montant forfaitaire : 847,17 €

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 010620221357 390008 AL

NAT12B

PAGE 3/6

MAT 7204716 B -

IDX B 1041101 V 751 -



72047161041100000000

PRESTATIONS

MONTANT

mai 2021

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	329,25 €
Revenu de solidarité active ²	525,62 €
Soit au total	854,87 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH
2. Éléments de calcul du Rsa :
 - Montant forfaitaire : 847,17 €

juin 2021

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	329,25 €
Revenu de solidarité active ²	524,09 €
Soit au total	853,34 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH
2. Éléments de calcul du Rsa :
 - Montant forfaitaire : 848,01 €

juillet 2021

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	329,25 €
Revenu de solidarité active ²	524,09 €
Soit au total	853,34 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH
2. Éléments de calcul du Rsa :
 - Montant forfaitaire : 848,01 €

août 2021

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	329,25 €
Allocation de rentrée scolaire	404,28 €
Revenu de solidarité active ²	524,09 €
Soit au total	1257,62 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH
2. Éléments de calcul du Rsa :
 - Montant forfaitaire : 848,01 €

septembre 2021

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	329,25 €
Revenu de solidarité active ²	524,33 €
Soit au total	853,58 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH
2. Éléments de calcul du Rsa :
 - Montant forfaitaire : 848,01 €

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 010620221357 390008 AL
NAT12B MAT 7204716 B -
PAGE 4/6 IDX B 1041101 V 751 -



72047161041100000000

PRESTATIONS

MONTANT

octobre 2021

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	322,44 €
Revenu de solidarité active ²	524,33 €
Soit au total	846,77 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH
2. Éléments de calcul du Rsa :
 - Montant forfaitaire : 848,01 €

novembre 2021

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	322,44 €
Revenu de solidarité active ²	524,33 €
Soit au total	846,77 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH
2. Éléments de calcul du Rsa :
 - Montant forfaitaire : 848,01 €

décembre 2021

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	322,44 €
Prime exceptionnelle fin d'année (Rmi/Rsa) <i>rappel sur la période de 01/12/2021 à 31/12/2021</i>	228,67 €
Revenu de solidarité active ²	524,33 €
Soit au total	1075,44 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH
2. Éléments de calcul du Rsa :
 - Montant forfaitaire : 848,01 €

janvier 2022

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	326,26 €
Prime exceptionnelle PSA <i>rappel sur la période de 01/12/2021 à 31/12/2021</i>	100,00 €
Revenu de solidarité active ²	524,33 €
Soit au total	950,59 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH
2. Éléments de calcul du Rsa :
 - Montant forfaitaire : 848,01 €

février 2022

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	326,26 €
Revenu de solidarité active ²	524,33 €
Soit au total	850,59 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH
2. Éléments de calcul du Rsa :
 - Montant forfaitaire : 848,01 €

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 010620221357 390008 AL
NAT12B MAT 7204716 B -
PAGE 5/6 IDX B 1041101 V 751 -



72047161041100000000

PRESTATIONS

MONTANT

mars 2022

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	326,26 €
Revenu de solidarité active ²	524,33 €
Soit au total	850,59 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH
2. Éléments de calcul du Rsa :
 - Montant forfaitaire : 848,01 €

avril 2022

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	326,26 €
Revenu de solidarité active ²	524,33 €
Soit au total	850,59 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH
2. Éléments de calcul du Rsa :
 - Montant forfaitaire : 848,01 €

mai 2022

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	326,26 €
Revenu de solidarité active ²	524,33 €
Soit au total	850,59 €

1. Montant versé à : PARIS HABITAT-OPH
2. Éléments de calcul du Rsa :
 - Montant forfaitaire : 848,01 €

Personnes à charge prises en compte pour le calcul des droits :

SATINE PARISOT, née le 14/12/2006 ¹

1. Personne à charge pour le calcul du RSA 2. Personne à charge pour le calcul de la prime d'activité 3. Personne à charge pour le calcul du RSA et de la prime d'activité

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf de Paris.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La loi 78-17« informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 010620221357 390008 AL
NAT12B MAT 7204716 B -
PAGE 6/6 IDX B 1041101 V 751 -



7204716104110000000